



RENTREE SCOLAIRE 2021/2022

PRE- INSCRIPTIONS EN ECOLE MATERNELLE

Les demandes de pré-inscriptions sont à effectuer à la Maison de l'Enfant Jacqueline POLY, rue Paul Alphand à Avion
Au service ENSEIGNEMENT

03.21.14.76.50

Du 25 janvier 2021 au 23 avril 2021

- Le lundi de 14h à 17h
- Et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Enfants concernés :

- Les enfants non scolarisés nés entre 2016 et 2018,
- Les enfants nés en 2019, (dans la limite des places disponibles dans les écoles)
- Les enfants ayant déménagé.

Les parents doivent se munir :

- *du livret de famille,*
- *du carnet de santé de l'enfant,*
- *d'une facture récente pour justification du domicile.*

Après la pré-inscription administrative, les parents devront se rendre à l'école pour procéder à l'admission définitive

Déroghations de secteurs scolaires

Les parents qui travaillent et qui souhaitent scolariser leur enfant dans l'école proche du domicile de la nourrice doivent se munir en supplément :

- d'une attestation de travail notifiant les horaires de travail pour chacun des parents,
- d'un justificatif de domicile et d'une attestation sur l'honneur de la nourrice ou de la personne qui garde l'enfant.